

POLITIQUE

« D'autres réformes de l'État sont à venir »

Magnette n'est pas contre une 7^e réforme de l'État. Ni contre celles qui suivraient. Les perceptions ont changé, constate-t-il.

« Il y aura un jour une 7^e réforme de l'État, et une 8^e, une 9^e, une 10^e, une 11^e, une 12^e probablement », a affirmé lundi le ministre-président wallon Paul Magnette (PS), en écho aux discours des autorités flamandes du week-end dernier, pour la Fête de la Communauté flamande.

Cette évolution institutionnelle constante, « c'est quelque chose qui a changé dans les perceptions », par rapport au début de la fédéralisation de la Belgique, quand certains pensaient pouvoir aboutir à un

« point d'équilibre », a commenté Paul Magnette.

Il était interrogé en commission du Parlement wallon par le député MR Jean-Luc Crucke, à propos du plaidoyer du constitutionnaliste Hugues Dumont (UCL) préconisant une 7^e réforme de l'État, constitué de quatre Régions regroupant toutes les compétences personnalisables.

Le chef du gouvernement wallon ne juge pas idéal un tel modèle. « Que deviendraient demain les francophones de Flandre si l'on abandonnait l'idée de droits personnels ? » Il propose que le fédéralisme belge continue d'assumer une certaine complexité vu ses spécificités historiques.

Sans fixer d'échéance pour une nouvelle réforme, il a mis l'accent sur la régulation et la prévention des conflits, par exemple à travers l'instauration d'une circonscription fédérale unique, ou une réforme du Comité de concertation

(« qui ne fonctionne pas bien ») afin de le transformer en un Bundesrat (le Conseil fédéral allemand) « à la belge, un lieu où les gouvernements se réunissent régulièrement et tranchent dans un esprit constructif ».

Par ailleurs, Paul Magnette a annoncé que certains services administratifs de la Fédération Wallonie-Bruxelles pourraient être déplacés de Bruxelles vers la Wallonie. « Demain, pourquoi ne pas décider que l'administration de la Culture soit basée à Mons, une grande ville wallonne en plein rayonnement ? » a-t-il dit. Si l'on veut intensifier le redéploiement économique de la Wallonie, il faut aussi que l'économie de services, historiquement concentrée sur Bruxelles, se relocalise en Wallonie.

Il ajoute : « C'est une suggestion à ce stade, ça doit être négocié. Mais le fait que la Wallonie et la Fédération en discutent très sereinement, sans que personne ne se sente dépouillé, est un signe de maturité politique. » ■